

## **Interview de Philippe Pouletty, Président de France Biotech et directeur général de Truffle Capital**

### **Eurobio 2007 a débuté hier, qu'est-ce que cette manifestation représente pour vous ?**

Il s'agit d'une des manifestations les plus importantes en Europe, et qui est l'occasion pour les entreprises de se rencontrer, de rencontrer les investisseurs, de faire le point sur un certain nombre de problèmes financiers, règlementaires, médicaux, de rencontrer pour les jeunes entreprises des entreprises pharmaceutiques, etc. C'est un bon carrefour européen !

Pour France Biotech, c'est l'occasion de faire passer quelques messages-clef sur la biotech et l'innovation au gouvernement, aux élus, etc., et puis de recueillir l'avis, les impressions, les suggestions des entrepreneurs.

### **Il s'avère que l'EuroBio 2007 coïncide avec les 10 ans de France Biotech. Quel bilan tirez-vous de la décennie qui vient de s'écouler ?**

France Biotech a été un acteur important en France et en Europe pour faire évoluer les mentalités sur l'importance de la recherche, du développement de l'innovation. Nous sommes les concepteurs ou à l'origine plusieurs directives et lois dans le domaine de l'innovation en France et en Europe. Notamment dans le cas de la jeune entreprise innovante (JEI) que nous avons conçu et proposé à Jacques Chirac en 2002, et qui a été voté par le Parlement en 2004.

C'est un statut qui fonctionne très bien, et que nous avons également poussé dans d'autres pays européens via Europa Bio, et qui est en train d'être adopté par le Portugal, la Belgique, l'Espagne, la Suède. Il permet aux jeunes entreprises de moins de 8 ans et qui font de la R&D, de bénéficier d'avantages importants (exonérations totales des charges patronales, réduction de l'impôt sur les sociétés et des taxes locales).

Ce statut permet donc d'attirer les investissements vers ce type d'entreprises, et pas seulement en Biotechnologie mais pour toutes les PME qui font de la recherche en général. Pour les investisseurs professionnels, ils ont l'assurance que quand ils mettent un million d'euros, il y en a moins qui partent en fumée vers les charges et les taxes diverses et que l'effet de levier sur le développement de la R&D de l'entreprise est fort.

Nous avons proposé et fait passer d'autres initiatives comme par exemple l'idée d'utiliser les recettes de privatisation en 2005 pour financer les fondations de recherche, comme l'idée de créer une agence de moyens qui depuis est devenue l'Agence nationale pour la recherche (ANR), pour favoriser l'excellence en recherche académique et universitaire ; comme aussi l'idée de rediriger une fraction de l'assurance-vie vers les entreprises innovantes... Nous avons conduit ces actions soit seuls, soit en fédérant un front commun avec d'autres associations comme Croissance Plus...

**Le gouvernement vient de dévoiler toute une série de mesures visant à améliorer les aides aux entreprises innovantes dans le cadre du PLF 2008... Certains commentateurs les ont déjà jugées insuffisantes, partagez-vous cette analyse ?**

La mesure concernant l'Agence pour l'innovation industrielle (AII) fondée par Jacques Chirac pour financer les grands groupes fait passer cette dernière sous la coupe d'Oséo pour financer les PME. C'est un premier résultat important et qui était indispensable parce que c'était une hérésie économique et industrielle d'utiliser l'argent du contribuable pour financer les grandes entreprises qui n'en ont pas besoin, et également parce que dans le monde ce ne sont pas IBM, France Telecom ou Sanofi Aventis qui sont les leaders de l'innovation, mais les Google, Amgen, Genentech, donc les PME créatives, et c'est celles-là qu'il faut absolument soutenir pour que certaines deviennent des leaders mondiaux en 10 ou 20 ans.

En dehors de ça, le gouvernement a annoncé deux initiatives concernant la réduction de l'ISF d'une part, et le CIR d'autre part. L'idée de départ est très bonne, mais la mise en œuvre est mauvaise, notamment sur l'ISF. Selon la loi, seuls les investissements directs dans des PME sont concernés, ou à travers des FIP mais avec une incitation fiscale très réduite. Surtout, le plafonnement de cette aide pour les entreprises est à 200 000 euros sur trois ans par entreprise, c'est-à-dire rien. Donc, cette réforme, qui aurait pu être une très grande réforme, est une non-réforme par impréparation du gouvernement sur le sujet, et par manque de négociations à Bruxelles pour faire sauter le plafond sur les aides d'Etat - ce qui se fait très couramment par différents pays européens. Là-dessus, nous demandons au gouvernement et au Parlement de rectifier le tir immédiatement pour éviter une erreur économique majeure.

C'est vraiment méconnaître les mécanismes de financement dans le monde où 80 à 90% des financements des PME innovantes se font à travers des fonds spécialisés ; et quand vous avez besoin de lever 15 millions de dollars pour une entreprise de biotechnologie, vous n'allez pas chercher 300 business angels qui vont mettre chacun 50 000 euros. C'est donc totalement ridicule et ça nous inquiète parce que cela dénote d'une certaine impréparation dans la mise en œuvre de bonnes idées.

### **Vous aviez pourtant émis des propositions fortes dans l'«appel de France Biotech au président»...**

Absolument, et on en avait déjà discuté avant l'été avec les conseillers directs du Président... Il faudrait que le gouvernement se mette un peu à travailler les détails et que Bercy et le Ministère de la Recherche se penchent un peu sur ce genre de dossiers. La direction générale des entreprises n'avait pas même été consultée.

Pour ce qui est du CIR, on était dans un système un peu compliqué qui était axé sur la croissance des dépenses de R&D, mais qui avait le mérite d'encourager l'augmentation de ces dépenses d'année en année ; or la nouvelle mesure veut nous faire passer à un système qui est indexé sur l'assiette des dépenses annuelles, qu'elles augmentent ou non. Le résultat de ce nouveau dispositif est globalement positif pour les PME : ça va favoriser les PME matures, mais il a deux inconvénients majeurs. Les très jeunes entreprises de moins de 4 ans, sont souvent pénalisées en année 2 ou 3 parce que le système ancien qui était indexé sur l'augmentation d'année en année leur offrait un CIR supérieur (50% de la croissance des dépenses) à celui qui est aujourd'hui proposé (30% des dépenses annuelles).

Nous demandons au gouvernement de corriger cet effet pervers. Deuxièmement, ce qui risque d'ailleurs de peser énormément sur les dépenses publiques, le fait d'avoir relevé de 16 à 100 millions d'Euros le plafond des dépenses annuelles de R&D, et de rembourser 30% de ces dépenses jusqu'à 100 millions d'euros et 5% au-delà, veut dire que le contribuable paiera plusieurs milliards d'euros - je dis bien plusieurs milliards - au bénéfice de très grandes entreprises sans effet de levier sur leur R&D en France. C'est un contresens du gouvernement qui pense que les grands groupes étrangers vont venir s'implanter en France pour bénéficier d'un chèque de CIR : ce qui motive la décision d'implantation d'un centre de recherche pour un grand groupe dans le monde, c'est d'abord et avant tout la qualité de la recherche universitaire locale.

C'est pourquoi les plus grands groupes s'installent aux Etats-Unis et pas en France. Par contre, l'effet d'aubaine pour les entreprises existant déjà en France serait très important, mais sans effet de levier significatif sur leur recherche. Ce n'est pas parce que France Télécom, GDF, EDF, Sanofi Aventis ou EADS vont toucher un gros chèque de 30 ou 50 millions à la fin de l'année qu'ils vont décider subitement d'augmenter leur R&D. C'est extrêmement préoccupant, parce que les finances publiques ne sont pas dans un bon état, et ce qui va aux grosses n'ira pas aux petites !

La bonne mesure serait de corriger cet effet pervers en exigeant, au-delà de dépenses de R&D de 50 millions d'euros, une croissance des dépenses de R&D pour octroyer le CIR. Là encore c'est une décision venue d'en haut, sans beaucoup de réflexion ni de modélisation économique. D'ailleurs, quand vous parlez aux services compétents du Ministère de l'Industrie, ils sont parfaitement en accord avec cette analyse.

### **Comment pourrait-on améliorer ce dispositif ?**

Globalement, il faut accélérer la réforme de la recherche académique et universitaire, parce que c'est à partir de là que nous pouvons nourrir le transfert de technologies vers les PME, et vous savez que notre recherche n'est pas au meilleur niveau mondial. L'autonomie des universités est une étape nécessaire mais absolument pas suffisante. Il faut également que l'Agence nationale pour la recherche (ANR) devienne le fer de lance de la réforme. L'ANR va disposer d'un milliard d'euros de budget, ce qui est très insuffisant puisque les dépenses de recherche publique consolidées sont de l'ordre de 16-17 milliards d'euros, ça ne représente donc jamais que 6-7% de la dépense, et pour que les universités et les organismes de recherche soient en compétition, il faut que 30 à 40% du budget de la recherche publique transite par l'ANR.

L'ANR reçoit des appels d'offre, des propositions libres et spontanées de chercheurs, elle les fait évaluer par d'autres scientifiques français et étrangers de haut niveau, et elle les classe en fonction de l'excellence des projets... Seuls les 20 à 25% des meilleurs projets seront ensuite financés. C'est un très bon système, très ouvert, transparent, pour permettre aux meilleurs chercheurs d'être financés, et aux moins bons de ne pas l'être. Par rapport au système actuel, où l'argent est distribué aux gros organismes « dinosaures » et aux universités indépendamment de leur qualité de recherche... Une grande ANR provoquera la réforme des organismes et des universités grâce à une forte pression sélective.

### **Les organismes de recherche sont-ils le frein à toute vraie réforme ?**

Il y a toute une frange de la recherche publique qui ne veut pas de changement, dans la mesure où le système compétitif et concurrentiel fondé sur l'excellence est très redouté par ceux qui savent qu'ils ne sont pas au niveau, alors que les très bons chercheurs l'aiment beaucoup. Pour des organismes comme le CNRS ou l'INSERM, ça peut représenter une perte de leur prééminence sur l'architecture de la recherche publique mais aussi une chance de se réformer. Ce système permettrait de laisser émerger les meilleurs, de ne pas prédéfinir qui doit ou ne doit pas grandir et d'avoir des bonnes surprises, parce qu'il n'y a rien de tel que la pression sélective et la sélection naturelle pour qu'un paysage se recompose.

### **Que pensez-vous de la création du statut de «jeune entreprise universitaire» ?**

On pouvait déjà faire une jeune entreprise innovante (JEI) au sein d'une université, je ne suis donc pas sûr de ce que cela apporte. Ça peut être intéressant dans la mesure où ça focalise les esprits, mais ça ne change rien en soi puisqu'il n'y aura pas d'aides nouvelles ou d'incitations fiscales nouvelles par rapport au statut de JEI.

### **Et sur la modification de la fiscalité du brevet, avec d'ailleurs en parallèle la signature attendue de l'accord de Londres (réduction du nombre de langues nécessaire pour rédiger un brevet à trois dont l'anglais, l'allemand et le français)...**

L'accord de Londres, il serait temps que la France le ratifie, parce que ça fait dix ans que c'est attendu et que la plupart des pays européens l'ont fait il y a bien longtemps. C'est une réforme nécessaire, mais ça ne bouleversera pas le paysage. Mais le fait de l'avoir fait traîner depuis si longtemps en France reflète la difficulté de réformer un pays sur des petits sujets, notamment ici à cause des lobbies des cabinets de brevet qui avaient peur de perdre les frais de traduction, et les pseudo mauvais arguments sur la francophonie etc.

L'accord de Londres n'est qu'une petite étape et le vrai sujet, c'est le brevet communautaire qui a été enterré il y a 3 ans parce qu'il n'y avait pas d'accord entre la France, l'Allemagne et d'autres pays sur la juridiction unique pour juger la contrefaçon.

Quant à la réduction de la fiscalité sur les demandes de brevets, la mesure du gouvernement va bien entendu dans le bon sens. Le vrai problème c'est qu'il n'y a pas assez de recherche innovante pour déposer suffisamment de très bons brevets en France. Très souvent, on confond les problèmes secondaires et les problèmes primaires. Le problème primaire à traiter par le gouvernement c'est comment on passe d'une recherche pas très bonne, à une recherche de premier rang mondial.

Quand vous produisez de la très bonne recherche, tout ce qui vient derrière (dépôt de brevet, transfert de technologie, attraction des venture capitalistes, grands centres de recherche etc.) en découle assez logiquement. Il ne faut pas prendre le problème à l'envers et croire que le CNRS est un coffre fort rempli de très belles recherches qui ne seraient pas valorisées parce qu'on ne dépose pas assez de brevets.

**L'une de vos propositions consistait à établir des seuils minimaux obligatoires d'investissements dans les PME innovantes investis par les sociétés d'assurance-vie (moins de 1% actuellement). Estimez-vous que l'épargne en France n'investit pas assez dans la R&D ? Pourquoi ?**

Notre croissance est molle. Depuis 20 ans, nous vivons avec 2 à 3% de croissance, quand les Etats-Unis et l'Europe du Nord ont entre 3 et 5% de croissance, sans parler des pays émergents. Or la différence entre les Etats-Unis, le Royaume Uni, les pays scandinaves et la France, c'est l'investissement massif dans la recherche, les PME innovantes et à fort potentiel de croissance.

Si vous avez Google, c'est parce qu'il y avait de la très bonne recherche à Stanford et parce que les fonds de pension américains investissent dans les gros fonds de venture capital, et ont ainsi financé Google avec un premier tour de table de 25 millions de dollars en 1997. Ensuite, toute la chaîne de financement a suivi avec beaucoup de l'épargne qui va dans le venture capital, les IPO, les offres secondaires sur le Nasdaq... avec donc énormément de flux financiers dirigés vers la recherche et l'innovation des PME.

Si vous regardez l'équivalent des fonds de pension en France, c'est l'assurance-vie avec 1 200 milliards d'euros de stock qui ne finance quasiment rien dans les PME innovantes, ce qui explique en grande partie notre déficit de croissance. Ce n'est pas dans les grands groupes que réside le potentiel de croissance. Pour qu'une PME devienne une PMI puis un grand groupe, il faut de l'essence, du capital. Soit on attend que cela se fasse spontanément, mais les équipes de gestionnaire d'assurances n'étant pas équipées pour faire du capital risque, la meilleure solution est de le mettre en loi de finance pour qu l'engagement non tenu des assureurs vis-à-vis du ministre Sarkozy en 2004 soit corrigé. Sinon, on continuera à fabriquer des petites PME sous-capitalisées dont les plus belles sont rachetées par des entreprises étrangères, et à se lamenter sur le fait que la croissance est trop basse.

**Vous avez d'ailleurs proposé le statut de jeune entreprise innovante cotée (JEIC) ?**

Il aurait mieux valu annoncer le statut de JEIC que celui de jeune entreprise universitaire... L'objectif de la JEI, qui a très bien marché, c'était d'attirer le capital risque vers les stades précoces des entreprises, en disant : «votre argent sera vraiment utilisé pour faire de la R&D sans partir en taxes et charges sociales.»

Ensuite, il y a l'échelon boursier qui est absolument indispensable comme relais de financement des entreprises plus matures, et comme voie de sorties pour les investisseurs précoces, qu'ils soient business angels ou venture capitalistes. Pour attirer l'investisseur à ce stade, il faut des incitations fiscales, parce que la culture du risque et les craintes de bulles spéculatives font que les fonds généralistes français, et même européens, ont un peu de mal à investir dans ce secteur.

Il y a une embellie, vous avez pu voir qu'il y eu beaucoup plus d'introduction en bourse de biotechs depuis 2005 qu'auparavant, mais ça reste très petit et fragile, et c'est pourquoi le statut de la jeune entreprise innovante cotée, avec un effet de levier fort et un coût budgétaire faible, pourrait attirer les investisseurs.

Nicolas Sarkozy l'avait repris à son compte en 2005 dans une de ses propositions, et nous, nous lui demandons de tenir cet engagement.

**Quel constat tirez-vous concernant les biotechs en France ?**

Le constat, c'est que les choses vont beaucoup mieux qu'il y a 5 ans. En 2007 jusqu'à septembre, plus de 600 millions d'euros ont été investis dans les entreprises de biotech françaises, dont 125 millions d'euros des capital risque, le reste en introductions en bourse et offres secondaires. C'est un niveau record, historique, mais malgré cela la France demeure troisième en Europe, loin derrière l'Angleterre et l'Allemagne.

Il faut donc accélérer le mouvement. La bonne nouvelle également, c'est qu'un vrai secteur des biotechnologies existe en France, mais pour transformer l'essai, il faut plus de recherche académique de qualité, plus de management, plus d'investissements. On aura alors une petite chance de figurer parmi les leaders mondiaux dans les 10 ans.

Sanofi Aventis, qui a eu quelques soucis et était le seul groupe pharmaceutique à être peu intéressé par la R&D des PME de biotechs, vient d'annoncer un changement majeur dans sa stratégie en prévoyant d'acheter des sociétés, de réaliser des alliances dans ce domaine. Il va y avoir un partenariat de fait, entre Sanofi Aventis et la communauté des entreprises de biotechnologie ; je m'en réjouis.

**Propos recueillis par Nicolas Sandanassamy**